



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**VOISANS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR

# SITE NATURA 2000

Forêts, landes et prairies de fauche des  
versants du Col d'Ornon

FR8201753

Comité de pilotage du 21/02/2023  
Mairie d'Entraigues

# Ordre du jour

- 1- Cadrage et préalables
- 2- Bilan de l'animation sur le site
- 3- Perspectives 2023



# 1. Cadrage et préalables





# Qu'est-ce que Natura 2000 ?

- **Un réseau écologique européen**, garant d'une cohérence globale
- **Objectifs :**
  - préserver la **diversité biologique** (habitats naturels et espèces menacés en Europe)
  - trouver l'**équilibre** entre milieux naturels et activités humaines

**2 Directives :** « Oiseaux » et « Habitats, faune, flore »





# Gouvernance et gestion en France

## Concertation

### **COFIL** : élabore et valide un **document d'objectifs (DOCOB)**

Démarche participative pour la définition des objectifs de gestion et mesures adaptées pour préserver le patrimoine naturel

Collectivités territoriales, propriétaires et usagers, administrations, associations de protection de la nature, experts



## Contractualisation

### **Contrats** (agricoles, forestiers, ni-ni) et **Charte Natura 2000**

Contractualisation proposée aux acteurs volontaires

Valorisation des bonnes pratiques



## Prévention

### **Evaluation des incidences Natura 2000 (EIN)**

Prévention aux dommages aux milieux et aux espèces, MAIS sans sanctuariser les sites

Optimisation des projets vis-à-vis des enjeux liés à Natura 2000



*Porteurs de projet : prise de contact en amont avec animateur Natura 2000  
= gain de temps !*





# Les sites Natura 2000 en Oisans et Matheysine

➤ **6 sites** Natura 2000

➤ **4 sites gérés par CCO**

**Animation territoriale** = mise en place de contrats, amélioration et partage des connaissances, assistance technique, suivi et veille de la cohérence des projets sur les sites

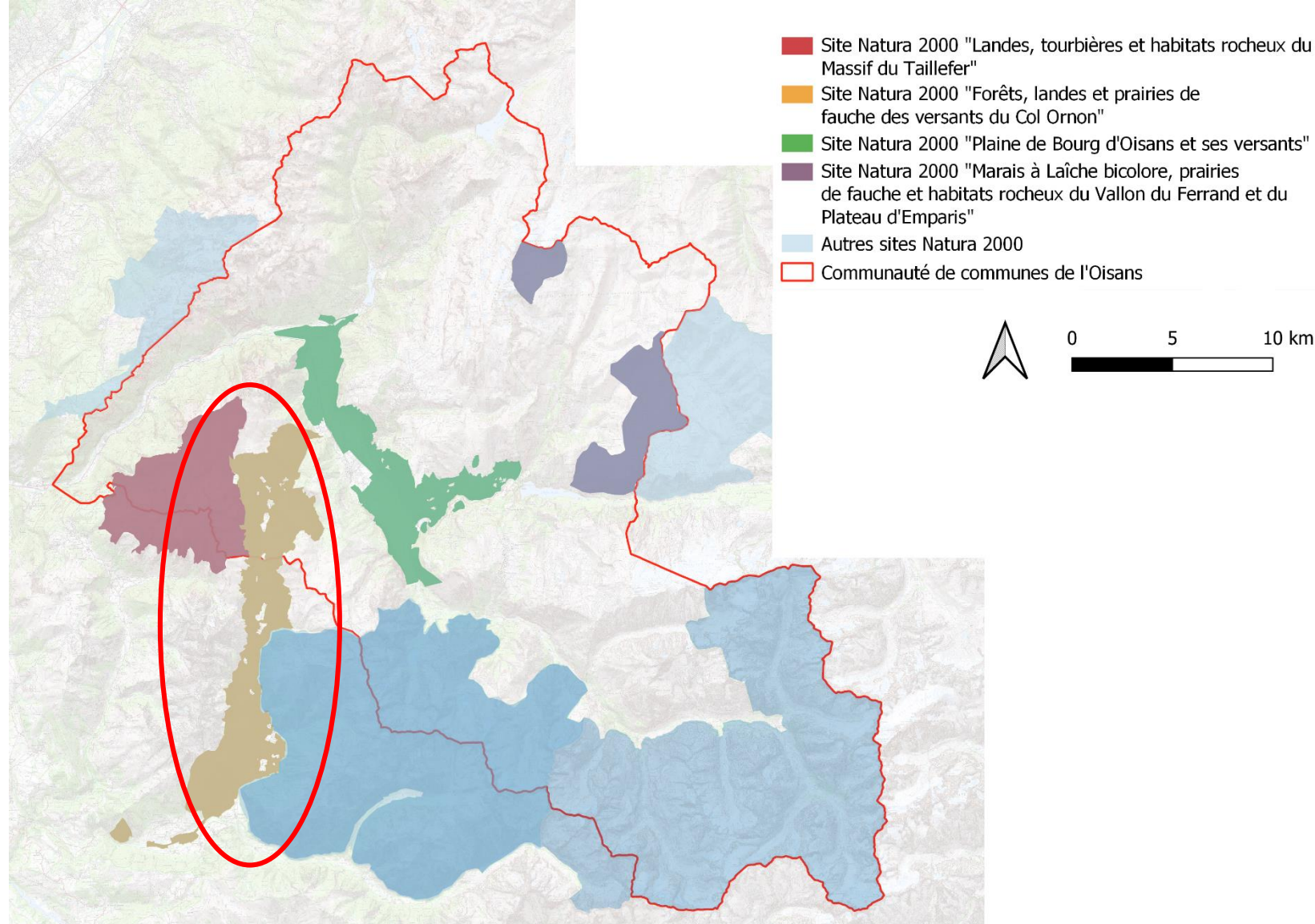
➤ **14 400 ha**

➤ **19 %** du territoire de la CCO

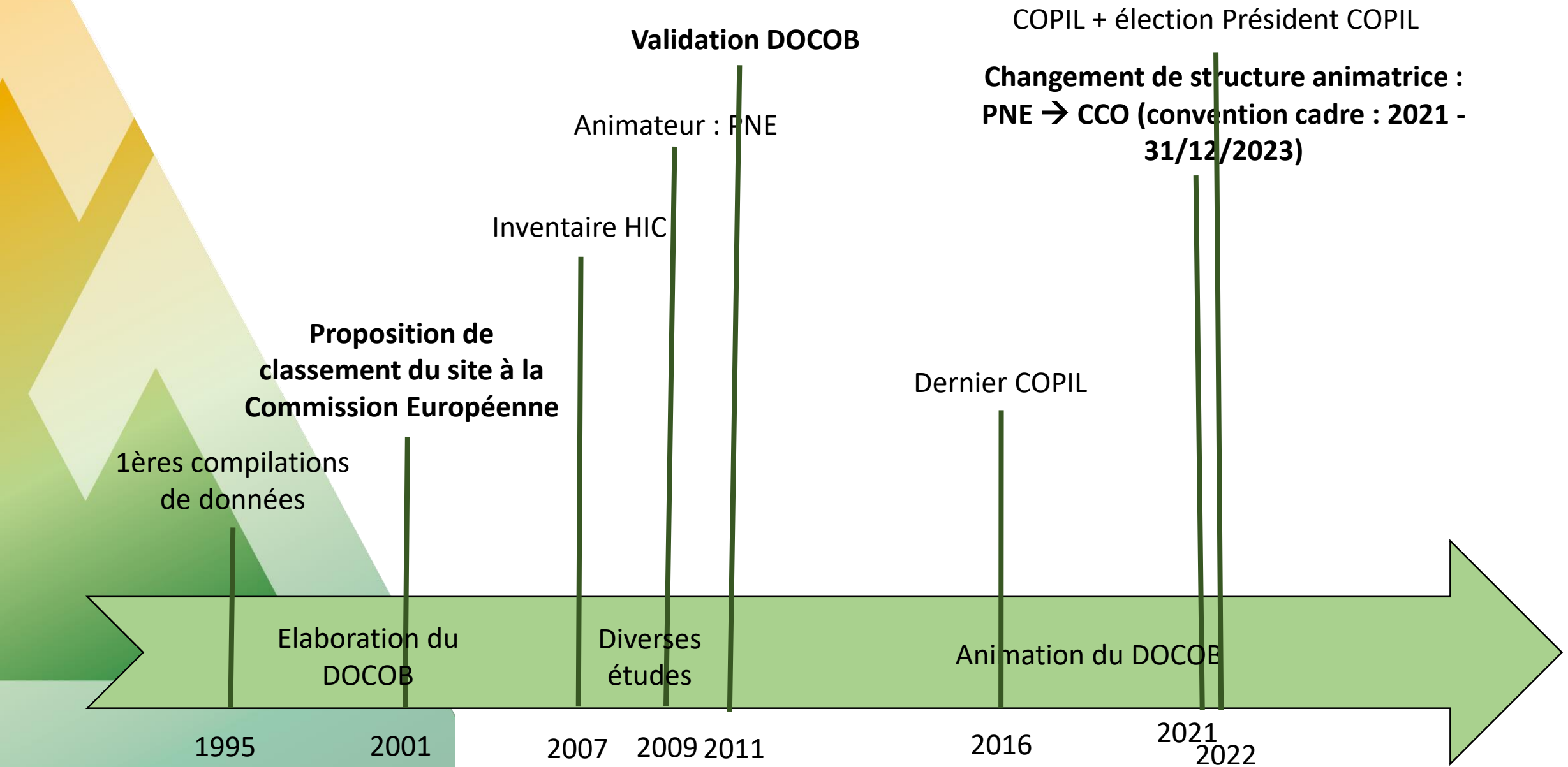
➤ **21 communes**

**Oisans** : Allemond, Auris, Besse, Le Bourg d'Oisans, Clavans, Les Deux Alpes, Le Freney d'Oisans, La Garde, Livet et Gavet, Mizoën, Ornon, Oulles, Oz, Villard Notre Dame, Villard Reymond, Villard Reculas

**Matheysine** : Entraigues, Chantepérier, La Morte, Lavaldens, Valbonnais



# Vie du site Natura 2000 « Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon »





# Le site en quelques chiffres...

➤ **ZSC, FR8201753**

➤ **4 820 ha**

➤ **Gradient altitudinal : 674 à 2259 m d'altitude**

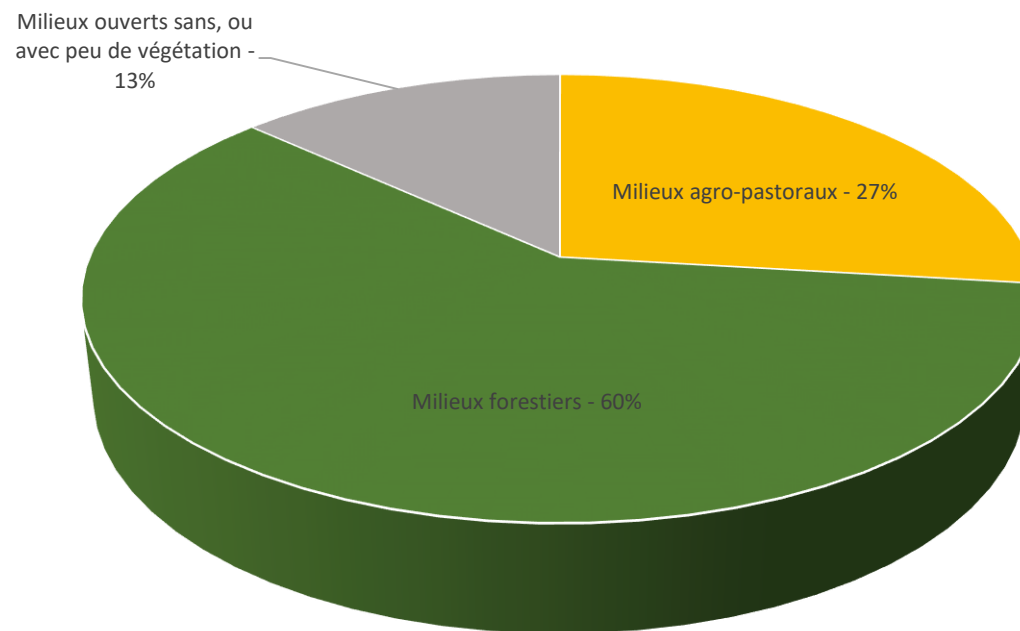
➤ **7 communes**

Oisans : Le Bourg d'Oisans, Ornon, Oulles, Villard-Reymond

Matheysine : Chantepérier, Entraigues, Valbonnais

➤ **Grande diversité de milieux naturels**

Grands milieux naturels sur le site (source : Corine Land Cover)

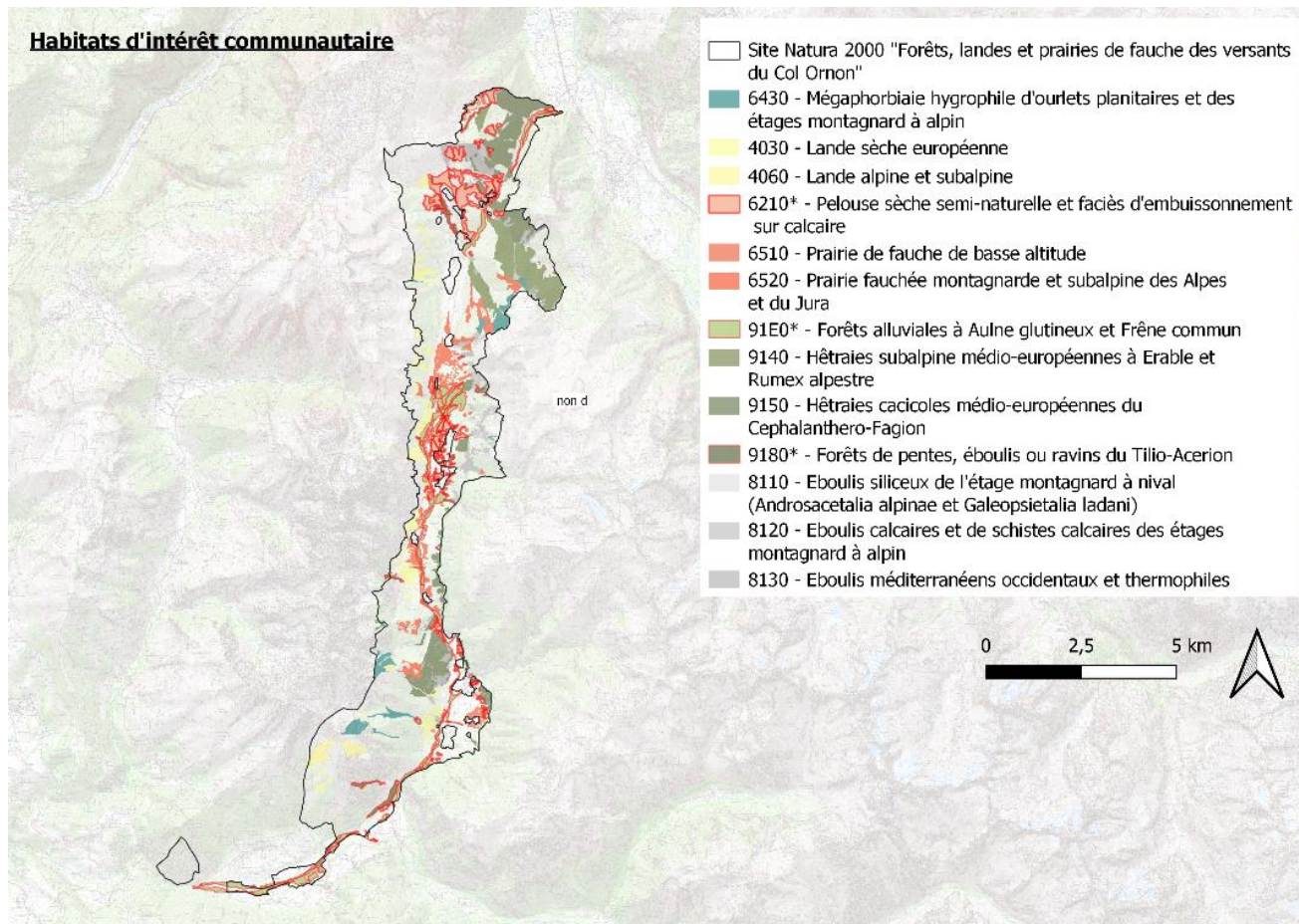


# Le site en quelques chiffres...

## Enjeux de conservation Natura 2000 :

- **13 HIC** dont 3 prioritaires : landes et pelouses, prairies de fauche, aulnaie blanche
- **37,5%** de la surface du site couverte par des HIC
- **2 espèces végétales d'IC**
- **13 espèces animales d'IC**

Et toute la biodiversité « ordinaire »...



Grand rhinolophe



Chabot



Agrion de Mercure



Sabot de Vénus



Grand murin



Ecrevisse à pieds blancs



Petit rhinolophe



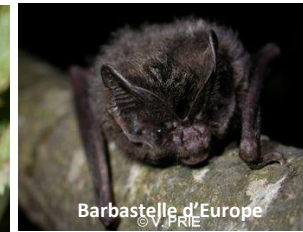
Vespertilion à oreilles échancrées



Rosalie des Alpes



Damier de la Succise



Barbastelle d'Europe



Buxbaumie verte



Petit murin



Loup



# Actions listées dans le DOCOB de 2011

Priorité	Volet	Code action	Action
Priorité 1	Actions de gestion des milieux naturels et des espèces	A1	Favoriser la richesse des <b>prairies naturelles</b>
		A3	Maintenir l'ouverture ou la réouverture des <b>milieux en déprise</b>
		A6	Gérer les <b>pâturages d'intersaison</b> présentant un enjeu environnemental
		A7	Favoriser le débordement localisé des <b>torrents</b> (si cela n'aggrave pas le risque d'inondation des zones habitées)
		A8	Régénérer par trouées de l' <b>aulnaie-blanche</b>
		A9	Entretien la <b>ripisylve</b> de type aulnaie-blanche
		A10	Eviter l'extension du <b>peuplement d'épicéas</b> sur le cône de déjection
		A11	Préserver les <b>cours d'eau</b> annexe
		A12	Mettre en place des travaux d'irrégularisation des <b>peuplements forestiers</b>
		A14	Créer des <b>ilots de sénescence ou d'arbres disséminés</b>
		A17	Lutter contre les espèces animales et végétales <b>invasives</b>
		A20	Mettre en défens les <b>habitats et espèces d'IC</b>
	Actions de gestion de la fréquentation, d'information et de sensibilisation	C1	Installer des <b>panneaux d'informations</b> à destination du grand public
		C5	<b>Sensibiliser</b> les professionnels du tourisme
C6		Réaliser des <b>animations</b> à destination du grand public	

Priorité 2	Actions de gestion des milieux naturels et des espèces	A2	Raisonner la fertilisation organique ou minérale
		A4	Entretien des haies et des lisières forestières
		A5	Préserver le fonctionnement des canaux
		A13	Créer des clairières ou des puits de lumière
		A15	Maintenir une mosaïque de landes d'âges différents
		A16	Réduire l'impact des dessertes forestières sur les HIC
		A18	Aménager et préserver les gîtes à chiroptères
		A19	Maitriser et améliorer l'éclairage public
	Actions de gestion de la fréquentation, d'information et de sensibilisation	C2	Mettre en place des sentiers d'interprétation
		C3	Réaliser des dépliants d'informations sur le site Natura 2000
		C4	Réaliser et diffuser des guides de bonnes pratiques
		C7	Réaliser des actions de sensibilisation auprès des scolaires





## 2. Bilan de l'animation sur le site Année 2022



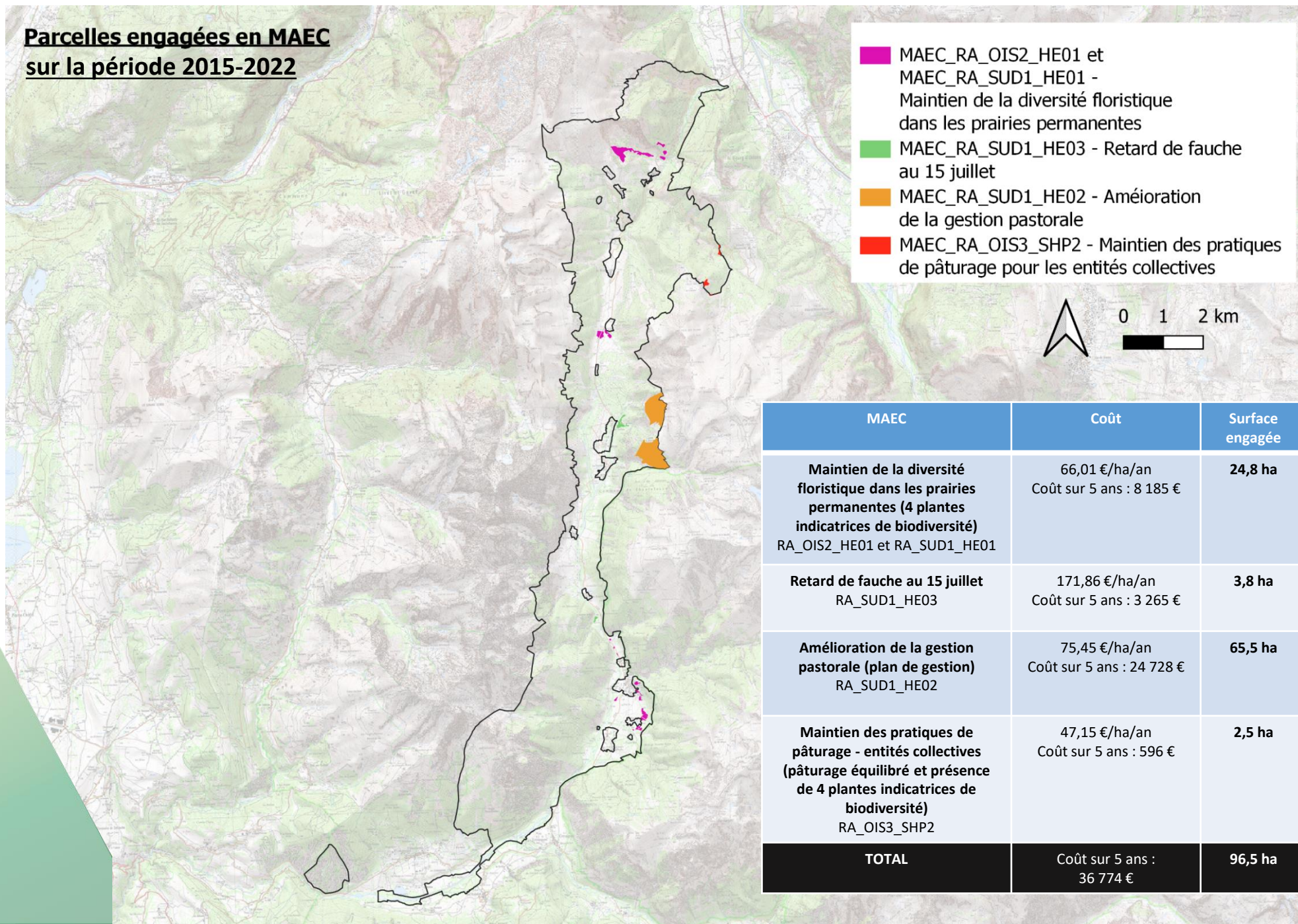
# Bilan des MAEC 2015-2022

➤ Parcelles déclarées à la PAC

➤ 2022 – 2023 : prolongation des MAEC engagées en 2015 et 2016 (TéléPac)

➤ Bilan cartographique et chiffré des parcelles engagées

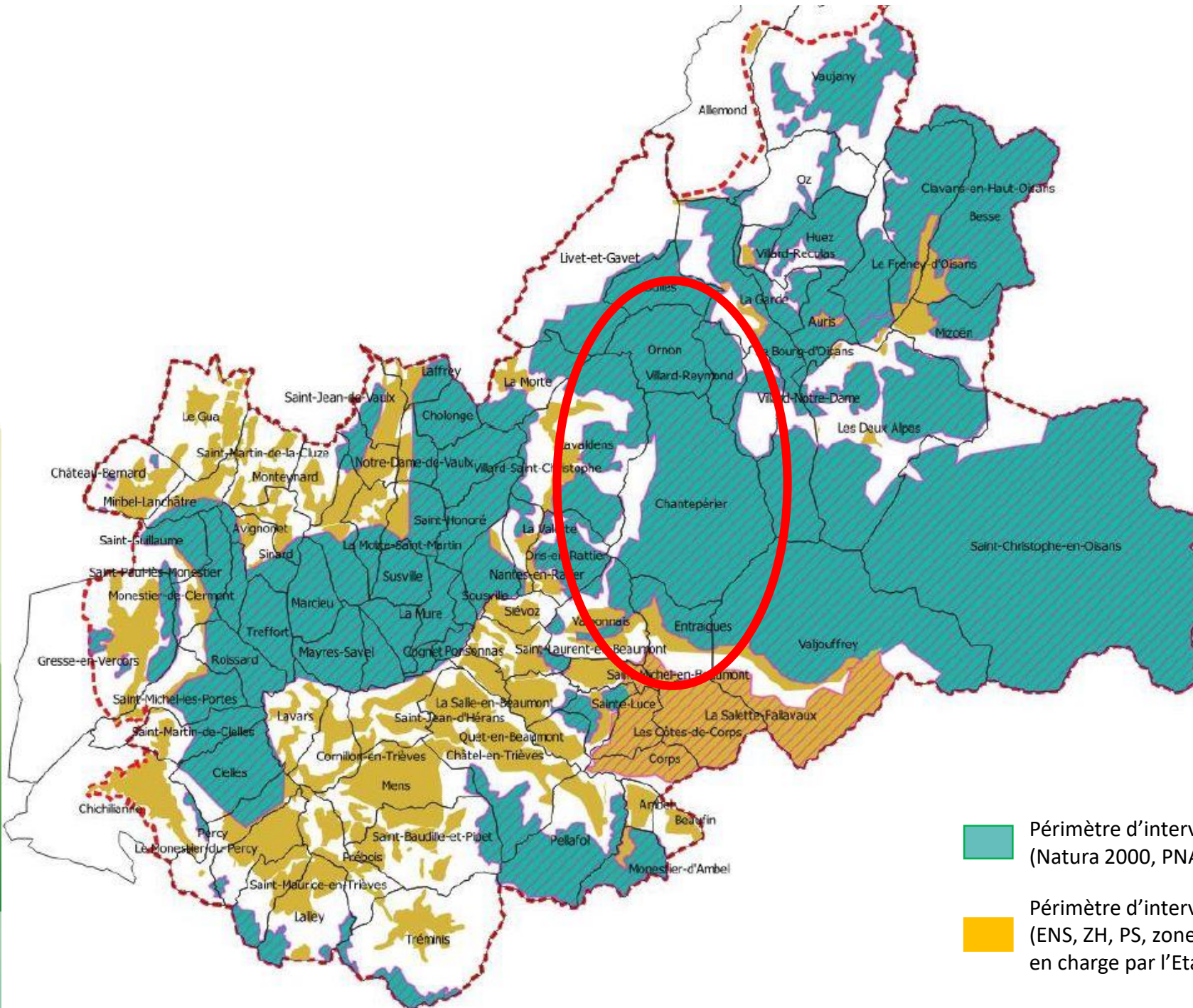
**Parcelles engagées en MAEC sur la période 2015-2022**





# Nouveau PAEC 2023

- **PAEC** = double dimension agricole et environnementale.  
Travail concerté (opérateur/partenaires), diagnostic agro-environnemental, enjeux du territoire, budget prévisionnel, stratégie de mise en place des MAEC éligibles sur le territoire.
- **Un nouveau PAEC pour 2023 :**
  - **Porté par CD38, co-construit avec nombreux acteurs** (COTEC et COPIL)
  - **3 financeurs : FEADER + Etat ou CD38**
  - **Avril – septembre 2022 : élaboration du PAEC Grand Sud-Isère** (204 500 ha)
  - **15/09/2022 : dépôt du dossier de candidature**
  - **23/11/2022 : réunion d'informations « nouvelle PAC / MAEC », APAO**
  - **Décembre 2022 : commission de sélection (CRAEC)**
  - **Janvier 2023 : avis rendu** (enveloppe budgétaire abaissée, financement des priorités 2 de l'Etat non assuré)
  - **Fin janvier 2023 : dépôt dossier final réajusté**



Périmètre d'intervention de l'Etat  
 (Natura 2000, PNA, zones pastorales)

Périmètre d'intervention du CD38  
 (ENS, ZH, PS, zones pastorales non prises  
 en charge par l'Etat)



➤ **Natura 2000 = périmètre d'intervention de l'Etat, priorité 1**

Ambitions de contractualisation revues à la baisse pour atteindre la cible financière de -15 % (suppression des MAEC « mares » et « haies, bosquets et arbres isolés »)

➤ **MAEC retenues en Natura 2000 :**

Code mesure	MAEC	Cahier des charges simplifié	Coût (€/ha/an)	Surface engagée estimée (échelle PAEC, financeur Etat)
PRA1	Surface herbagère et pastorales	« <b>Prairies fleuries</b> » Maintien de la diversité floristique dans les prairies permanentes. Présence de 4 plantes indicatrices	51€/ha/an	790 ha
ESP3	Protection des espèces, niveau 3	<b>Retard de fauche ou de pâturage</b> au 15/07 (moyenne sur le lot de parcelles engagées)	200 €/ha/an	42 ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	<b>Plan de gestion agro-écologique sur les parcelles à ré-ouvrir</b>	204 €/ha/an	21 ha
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	<b>Plan de gestion agro-écologique sur les parcelles pâturées (alpages)</b>	72 €/ha/an	8024 ha



# Les contrats Natura 2000 « ni-ni »

- 2016 : restauration de la grande tuffière d'Ornon



**La tuffière d'Ornon : une source pétifiante**

Cette tuffière naturelle surprenante doit son existence à une roche volcanique acide en érosion et qui forme une cascade sur une zone végétalisée.

Les falaises sont des échantillons fragiles peu habitués en montagne. Différents espèces sont favorisées par ces rochers, s'y développent. C'est pourquoi la tuffière d'Ornon est un habitat d'intérêt pour l'Europe et qualifié en tant que Natura 2000.

Cependant cette formation géologique n'est pas stable. Il faut le constater plus concrètement tout le long du versant notamment au sud de la piste, le lacet où s'y élèvent plus de 100 mètres de rochers.

Afin de participer à sa préservation :

- Éviter de faire des barrages sur la piste empêchant l'eau de la couler et de la laisser plus vite.
- Ne pas marcher sur les falaises.

Pour plus d'informations sur le site Natura 2000 des versants de Col d'Ornon : <http://adonon.com/2200>

Plus d'infos : [www.adonon.com](http://www.adonon.com)

Relevement d'un réseau géologique différent : couches, plissements et collines chargées en bicarbonate.

Écoulement de l'eau le long de la cascade végétalisée.

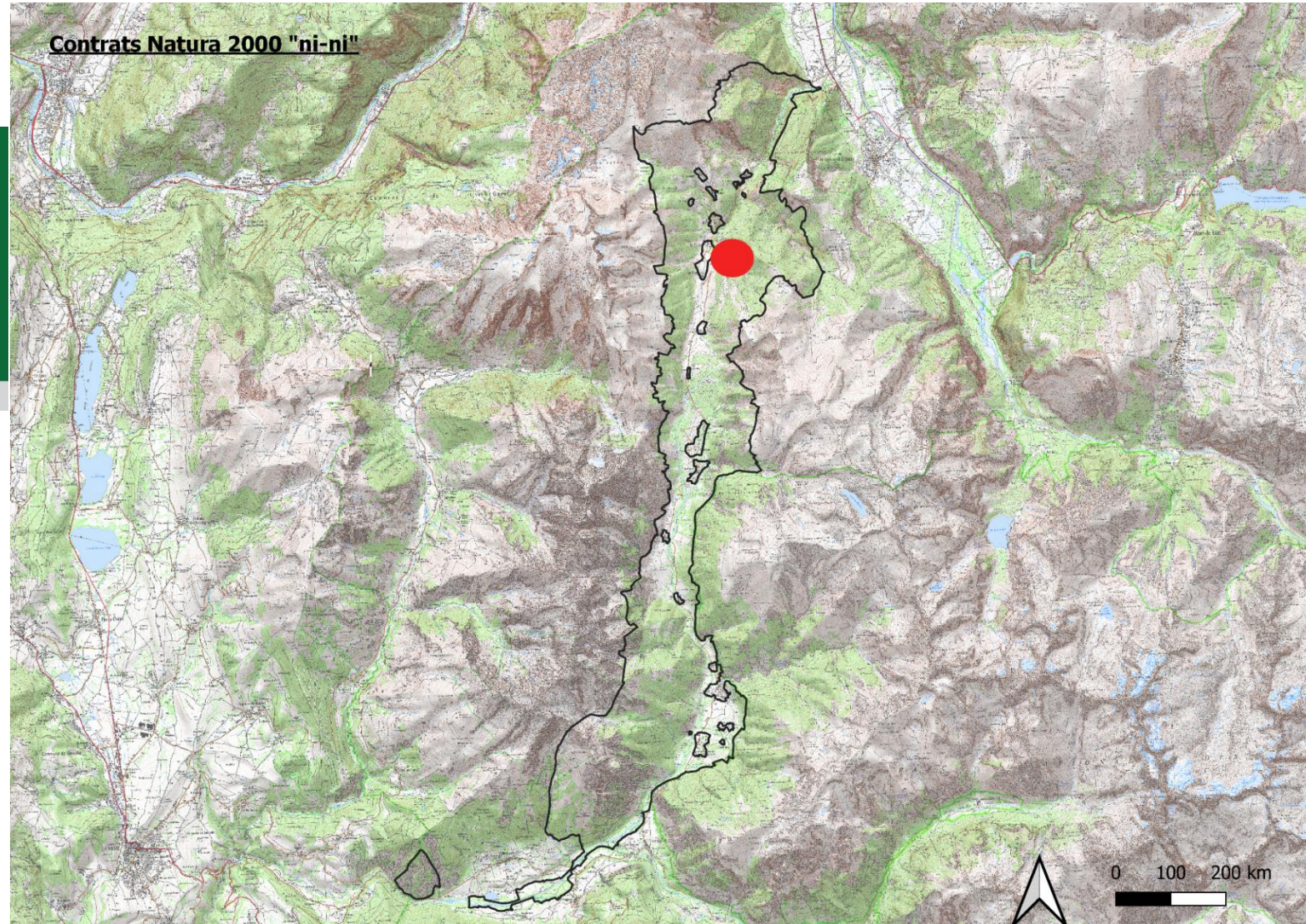
Précipitation des bicarbonates sous forme de pluie ou neige de l'atmosphère.

Au fil du temps, formation d'une roche calcaire sur la végétation (pierre, marbre). Ce qui ne s'y lit, le long, la pierre, une pierre pulvérisée et fraiche est appelée tuffe ou travertin.

Photo de G. Gauthier

Vue de la tuffière depuis le village d'Ornon

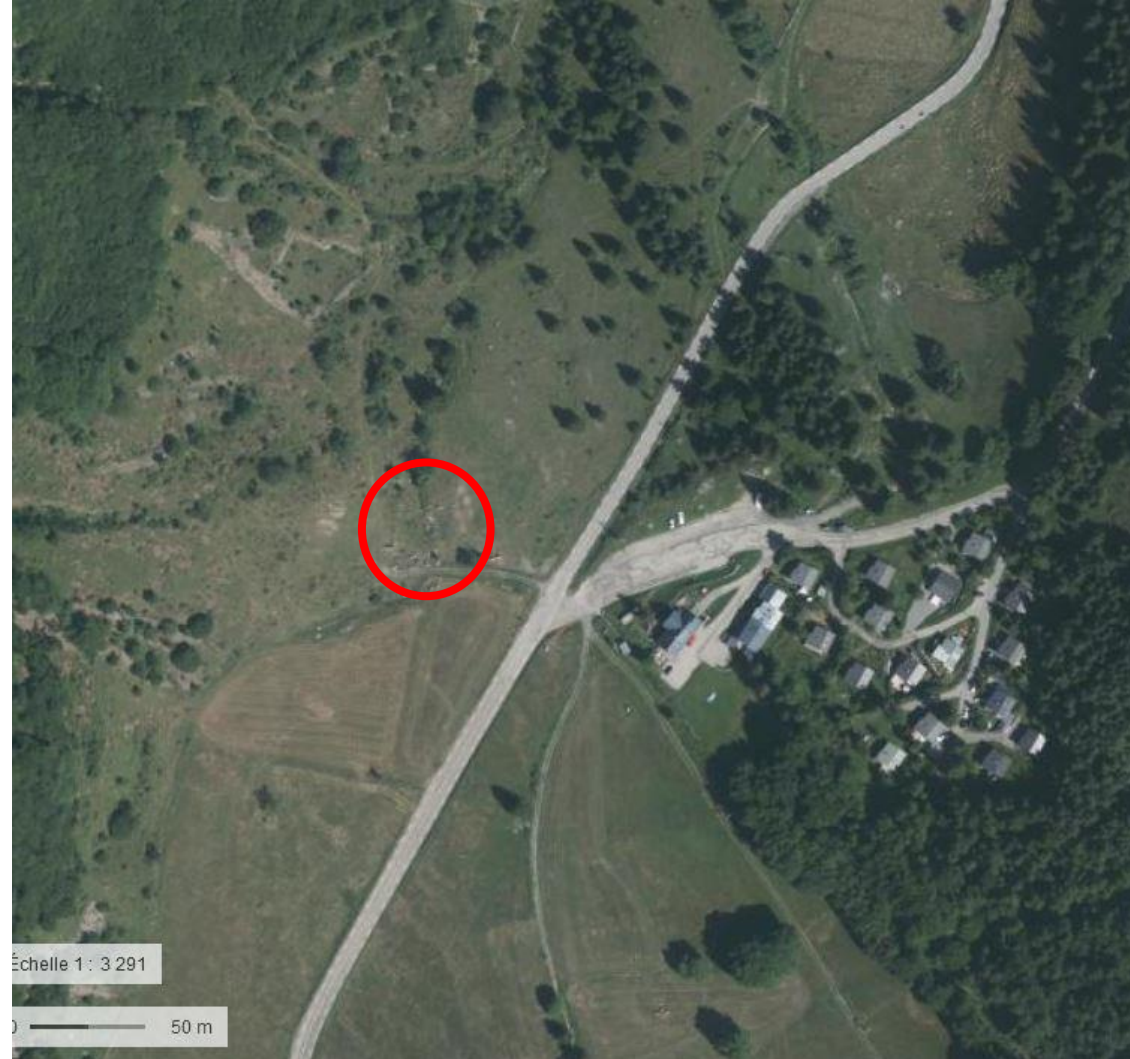
- 2016 : lutte contre la Renouée du Japon (arrachage + bâchage)
- Dans le cadre du Contrat de rivière Romanche, cofinancements Agence de l'Eau / Région





# Les actions Natura 2000 hors contrats – Bunias d’Orient (espèce exotique envahissante)

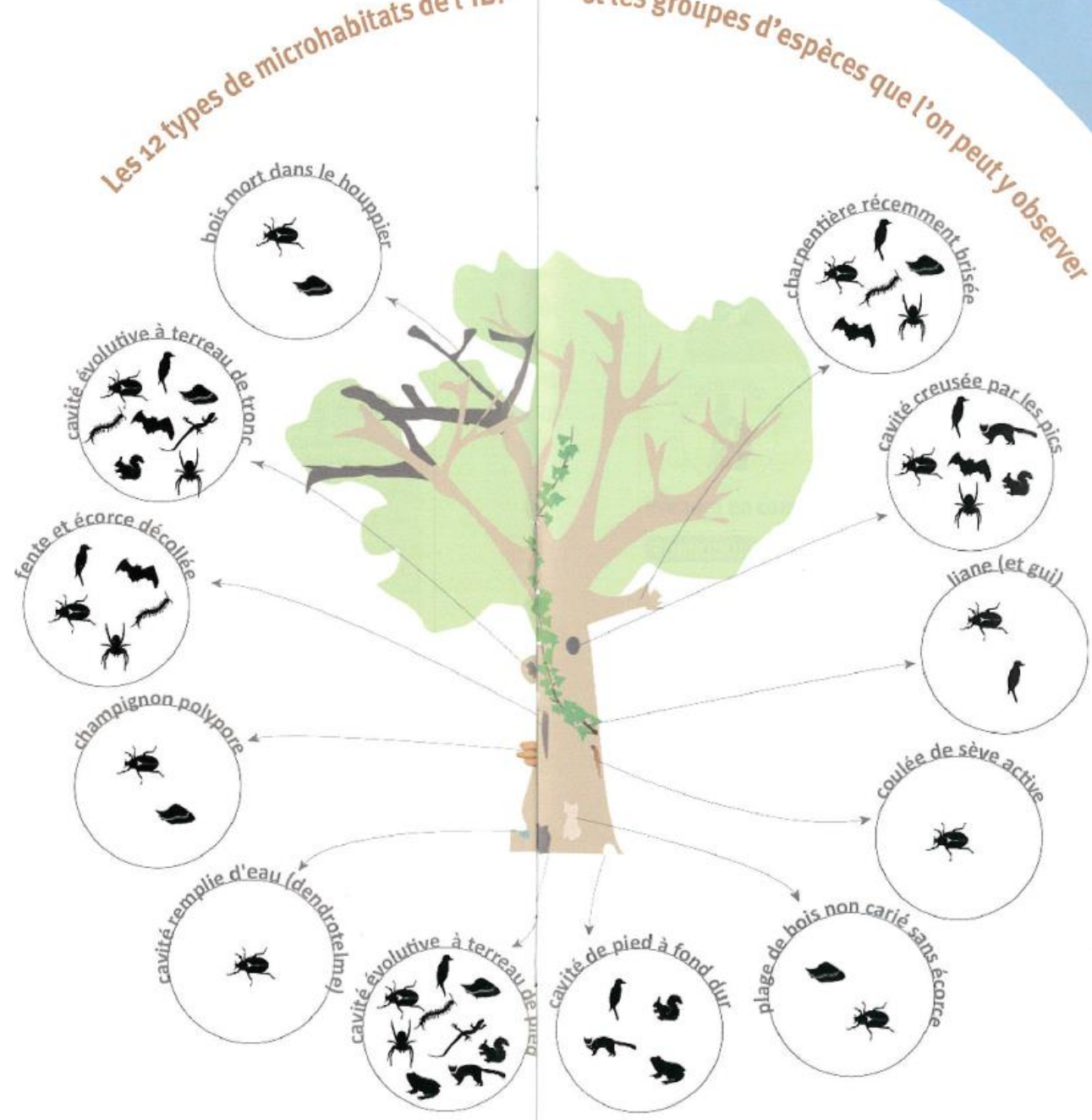
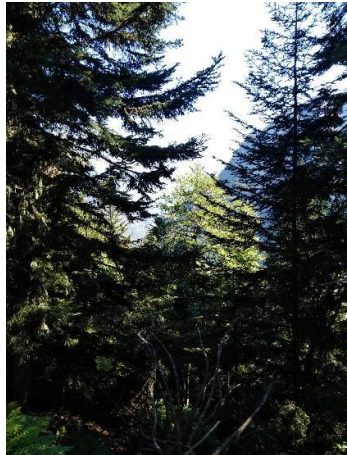
- **Groupe de travail** Isère sur le Bunias
- **28/06/2022 : chantier participatif d’arrachage** du Bunias d’Orient (PNE, commune Ornon, Natura 2000)
- **Suivi scientifique** engagé sur la parcelle (Chambre d’Agriculture, Gentiana, CD38) + **inventaire Bunias** Drac Nature





# Les contrats Natura 2000 forestiers

- **Aucun contrat forestier sur le site**
- MAIS des possibilités (ilots et arbres sénescents) – **à condition qu'une enveloppe financière soit disponible**
- Eté 2022 : **rencontre terrain avec les agents de l'ONF**
  - présentation du dispositif
  - identifications des contrats possibles



# Zoom sur la contractualisation ni-ni et forestière

➤ Vous êtes **propriétaire ou gestionnaire (privé ou public)** d'un terrain présentant un intérêt écologique pour maintenir ou favoriser un habitat ou une espèce « Natura 2000 »

➤ Peut-être qu'un **contrat Natura 2000** (actions de restauration écologique visant à conserver ces richesses) est fait pour vous !

Exemples : débroussaillage, pose de clôtures, création de mares, mise en défend de zones humides...

➤ Possibilité de mobiliser des **subventions « Natura 2000 »** couvrant tout (propriétaire privé) ou partie (propriétaire public) des travaux – cofinancement Etat/Europe

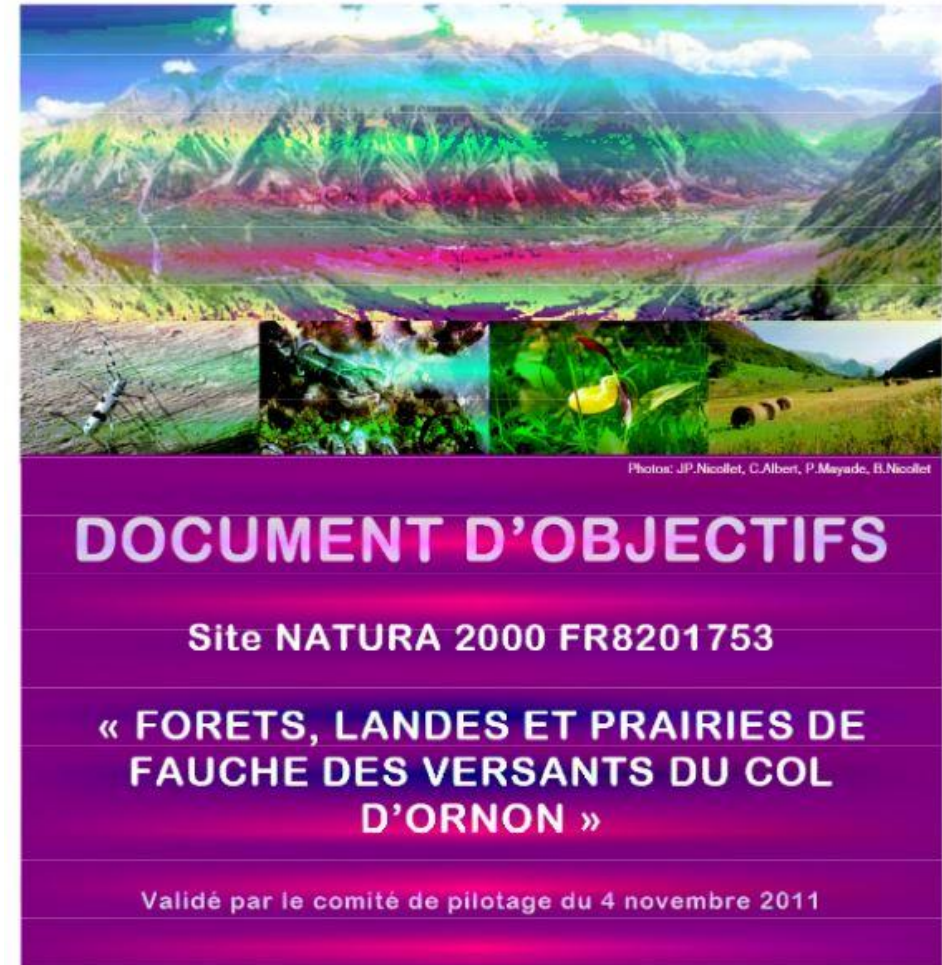
➤ **Appui de l'animateur :**

- expertise écologique : cohérence entre potentiel écologique et travaux à réaliser
- relais avec l'administration (DDT) qui instruit et octroie les subventions. Si avis positif...
- ... ● précision des travaux à effectuer avec rédaction d'un cahier des charges
- présentation d'un projet de contrat chiffré (sur devis)
- décision du propriétaire d'engager le contrat
- montage administratif et dépôt du contrat auprès du service instructeur (DDT)
- suivi du chantier



# Mise à jour du DOCOB du site

- **DOCOB = plan de gestion du site**
  - diagnostic socio-économique
  - état des lieux du patrimoine à préserver
  - définition des objectifs et propositions d'actions
- > 10 ans
- **Stage de 2 mois (L3 Biologie) :**
  - identification des **données existantes** (études, relevés, suivis...)
  - **constitution d'une base de données « faune »** (BiodivAURA)
  - traitement des données (tri, enjeux, cartographies)



# Mise à jour du DOCOB du site

➤ **282 espèces animales** recensées sur BiodivAURA

➤ **110 espèces patrimoniales :**

- liste des espèces relevant de la directive « Habitats, faune, flore »
- liste des espèces ayant un statut de protection nationale
- liste des espèces ayant un statut de protection départemental ou régional
- liste des espèces étant déterminantes ZNIEFF en AURA

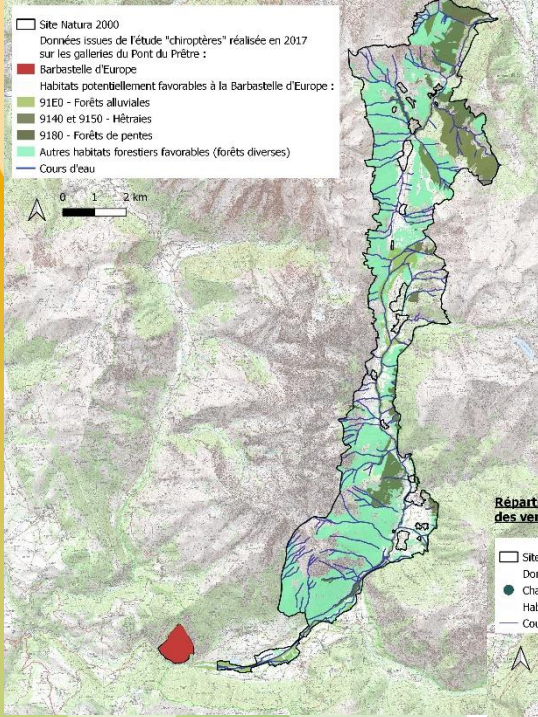
➤ **26 espèces d'intérêt communautaire**

Espèces d'intérêt communautaire (source : BiodivAURA)														
	Nom valide	Nom vernaculaire	Dernière observation	Protection nationale	Point	Natura 2000 (annexe II de la Directive Habitat, faune, flore)	Point	Statut de protection local (listes rouges départementale ou régionale)	Point	Déterminante pour la création de ZNIEFF	Point	Points cumulés	Niveau d'enjeu territorial	Tendance des populations (rapportages Natura 2000)
Oiseaux	<i>Lyrurus tetrix</i>	Tétras lyre	23/08/2019	Non	0	Oui	2	VU (dép.)	3	Oui	1	6	Fort	Inconnue
	<i>Lagopus muta</i>	Lagopède alpin	11/12/2019	Non	0	Oui	2	VU (dép.)	3	Oui	1	6	Fort	Inconnue
	<i>Alectoris graeca</i>	Perdrix bartavelle	29/05/2019	Non	0	Oui	2	NT (dép.)	1	Oui	1	4	Moyen	Fluctuation
	<i>Bonasa bonasia</i>	Gélinotte des bois	14/10/2019	Non	0	Oui	2	NT (rég.)	1	-	0	3	Faible	Incertaine
	<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	17/08/2019	Oui	2	Oui	2	VU (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Augmentation
	<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	20/06/2018	Oui	2	Oui	2	VU (rég.)	3	Oui	1	8	Très fort	Augmentation
	<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	21/04/2022	Oui	2	Oui	2	RE (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Augmentation
	<i>Circus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	03/09/2019	Oui	2	Oui	2	VU (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Augmentation
	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	21/04/2022	Oui	2	Oui	2	EN (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Augmentation
	<i>Aegolius funereus</i>	Chouette de Tengmalm	03/03/2019	Oui	2	Oui	2	VU (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Inconnue
	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	10/09/2018	Oui	2	Oui	2	LC (rég.)	0	Non	0	4	Moyen	Stable
	<i>Glaucidium passerinum</i>	Chouette chevêchette	03/03/2019	Oui	2	Oui	2	NT (dép.)	1	Oui	1	6	Fort	Augmentation
	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	02/07/2020	Oui	2	Oui	2	NT (dép.)	1	Non	0	5	Moyen	Déclin
Mammifères	<i>Canis lupus</i>	Loup gris	21/04/2022	Oui	2	Oui	2	VU (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Favorable
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	2017	Oui	2	Oui	2	NT (dép.)	1	Non	0	5	Moyen	Favorable
	<i>Myotis blythii</i>	Petit murin	29/06/2018	Oui	2	Oui	2	EN (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Défavorable-mauvais
	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	2017	Oui	2	Oui	2	NT (dép.)	1	Oui	1	6	Fort	Défavorable-inadéquat
	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	29/06/2018	Oui	2	Oui	2	VU (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Défavorable-inadéquat
	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	2017	Oui	2	Oui	2	EN (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Défavorable-inadéquat
	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	2017	Oui	2	Oui	2	VU (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Défavorable-inadéquat
Papillons	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	30/07/2019	Non	0	Oui	2	-	0	-	0	2	Faible	Favorable
	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	05/06/2013	Non	0	Oui	2	NT (rég.)	1	Oui	1	4	Moyen	Favorable
Coléoptères	<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes	13/08/2013	Oui	2	Oui	2	VU (rég.)	3	Oui	1	8	Très fort	Favorable
Poissons	<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	2022	Non	0	Oui	2	NT (dép.)	1	Oui	1	4	Moyen	Favorable
Crustacés	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Ecrevisse à pattes blanches	2015	Oui	2	Oui	2	CR (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Défavorable-mauvais
Amphibiens	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	13/04/2021	Oui	2	Oui	2	VU (dép.)	3	Oui	1	8	Très fort	Défavorable-mauvais

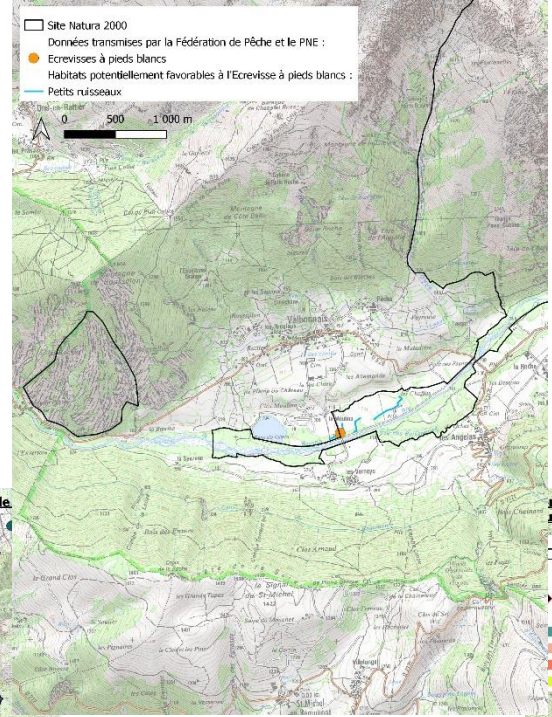


# ► Cartographies des espèces d'intérêt communautaire et d'habitats d'espèces

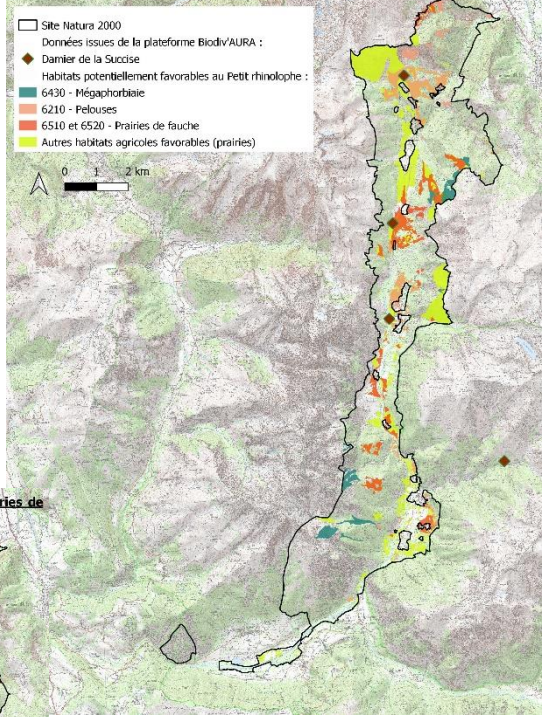
Contact de la Babastelle d'Europe sur le site Natura 2000 "Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon"



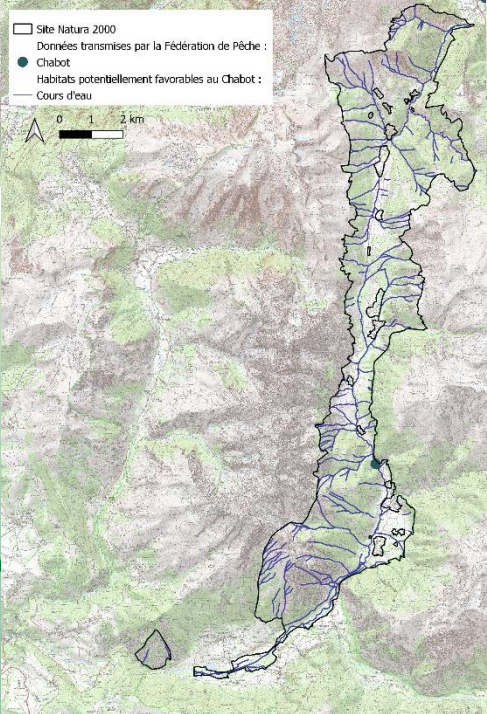
Contact de l'Ecrevisse à pieds blancs sur le site Natura 2000 "Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon"



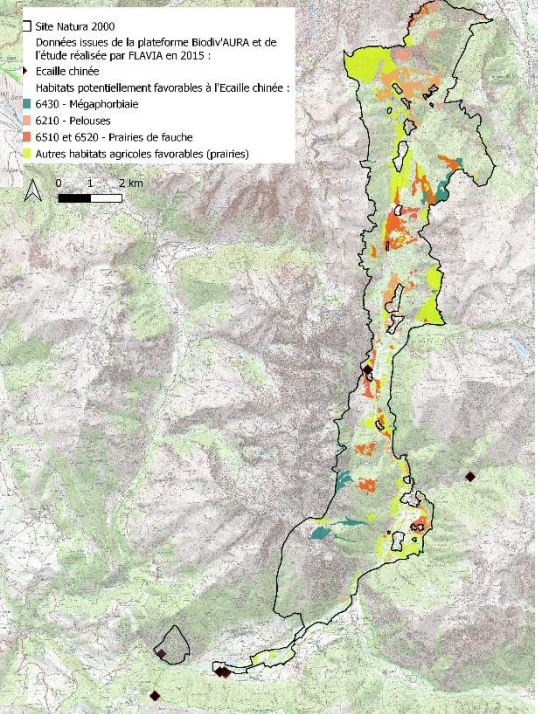
Contact du Damier de la succise sur le site Natura 2000 "Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon"



Répartition du Chabot sur le site Natura 2000 "Forêts, landes et prairies de des versants du Col d'Ornon"

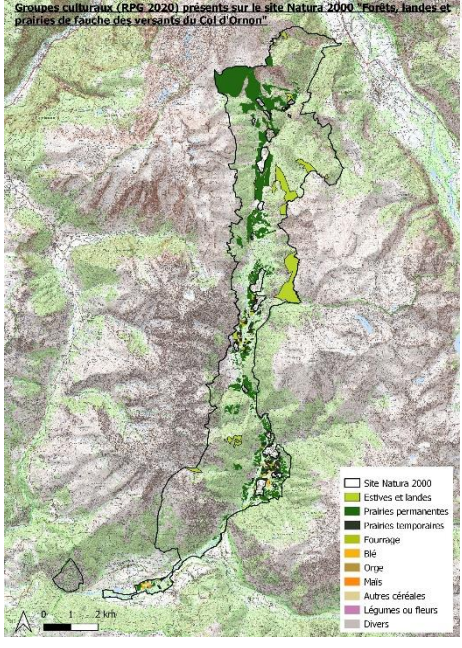
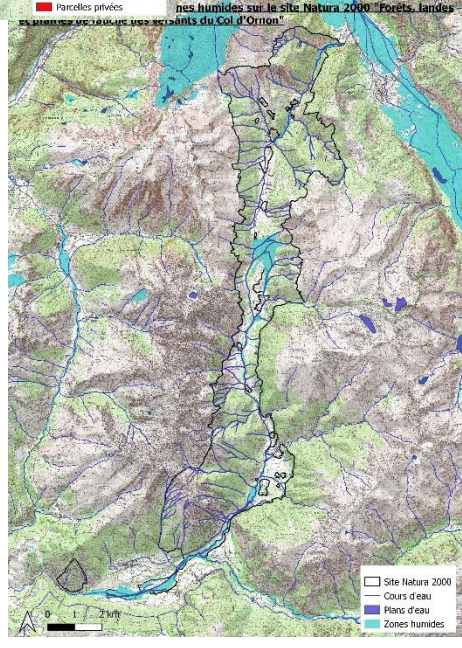
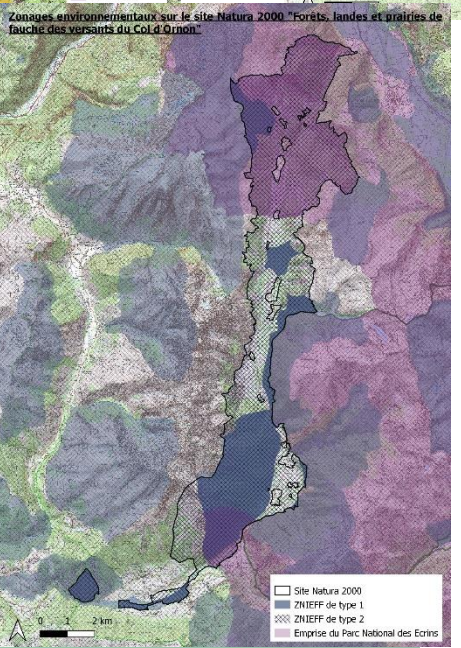
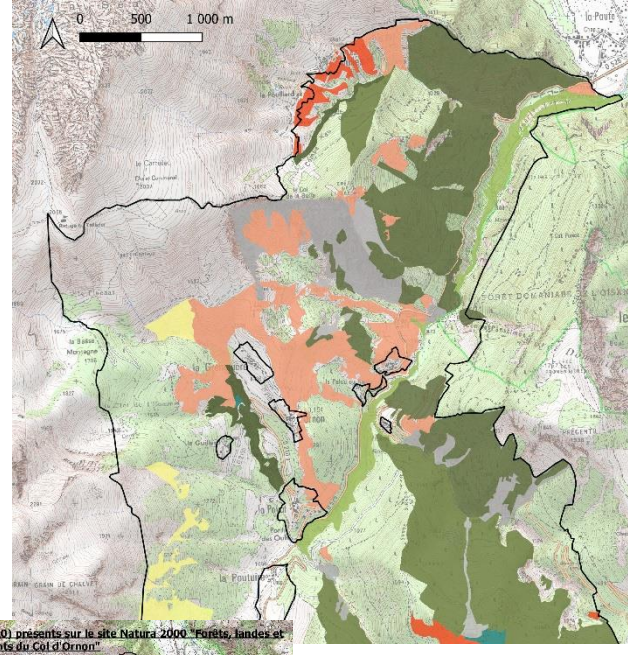
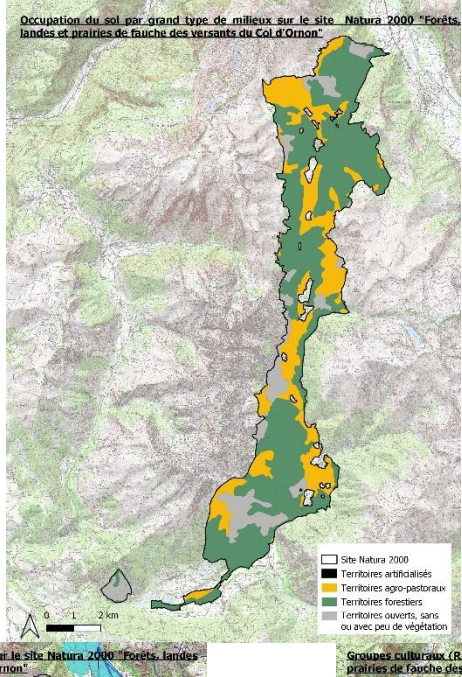
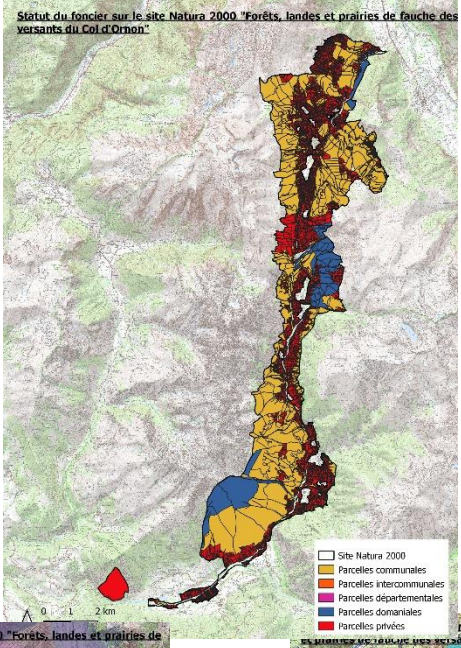
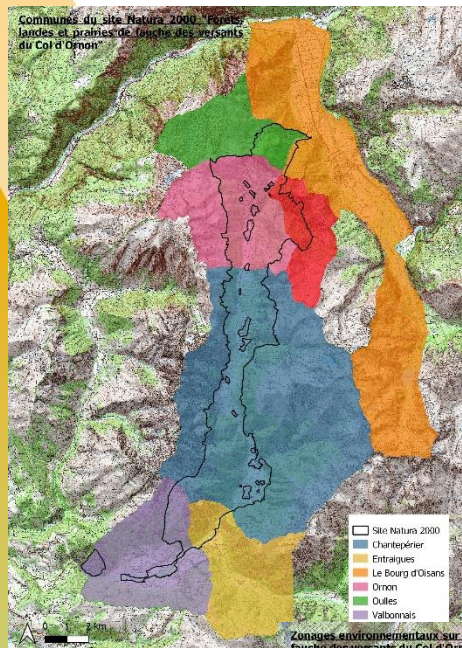


Contact de l'Ecaille chinée sur le site Natura 2000 "Forêts, landes et prairies de che des versants du Col d'Ornon"





# ► Bibliographie, traitements statistiques et cartographiques des données administratives, du foncier, et des grands milieux





## ► Etat d'avancement de la mise à jour

- Présentation générale de Natura 2000 (Europe, France, Département, localement) – réalisé
- Données administratives – réalisé
- Situation foncière dans le site – réalisé
- Données sur les activités humaines et l'occupation du sol – en cours
- Données abiotiques générales – en cours
- Grands milieux – réalisé
- Habitats naturels et espèces d'intérêt patrimonial
  - habitats naturels – données existantes, réalisable rapidement
  - faune – réalisé
  - flore – données accessibles, à réaliser
- Enjeux et objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines – à réaliser
- Mesures de gestion (habitats, espèces, suivi du site) – à réaliser
- Fiches actions – à réaliser

# Communication

## ► Edition de la 9ème Lettre d'Informations Natura 2000



### MISE A JOUR DU DOCOB DU SITE NATURA 2000 DU COL D'ORNON, VOLET « DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE »



On a également travaillé à la réalisation de « fiches espèces » qui exposent, de façon synthétique et pédagogique, les caractéristiques écologiques des espèces d'intérêt communautaires présentes sur le site.

Un premier DOCOB (document d'objectifs) avait été élaboré et validé en 2011, en concertation avec le comité de pilotage et les acteurs du territoire. Le DOCOB du site du col d'Ornon date de plus de 10 ans et il est aujourd'hui nécessaire de le réviser. L'année 2022 a donc été consacrée à la mise à jour du DOCOB, en particulier sur le volet « espèces », dont les connaissances naturalistes ont largement évolué en 10 ans.

Un gros travail d'actualisation des données naturalistes (faune) a été effectué par Mélanie Revol (étudiante en licence de « Biologie et Humaines »), qui a réalisé un stage de 2 mois au sein du pôle « aménagement du territoire et environnement » de la Communauté de communes de l'Oisans. Elle a été accompagnée par le comité de pilotage, organisé (notamment sous SIG\*) et traité (enjeux de conservation des espèces, tendances...) les données naturalistes acquises au cours de ces 10 dernières années.



Périmètre du site Natura 2000 du Col d'Ornon

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le DOCOB est le plan de gestion du site Natura 2000. Il comprend un diagnostic écologique et socio-économique qui permet d'analyser les enjeux, les menaces, les priorités, et les grands objectifs de conservation et de gestion du site.



Les fiches ont vocation à venir alimenter le web du site Natura 2000 du Col d'Ornon qui sera, comme celui du Taillefer, à jour le 12 « Le site web du Taillefer fait naître » |, lui aussi peu neuve très récemment.

Les données issues de la bibliographie ont été confirmées et étayées par les experts de la région lors de groupes de travail thématiques qui auront lieu dans le courant de l'année 2023.



Grand murin



Chabot commun



Damier de la Succise



Circoète Jean-le-Blanc



Écrevisse à pattes blanches

#### LIÈRES RÉPERTORIÉES

DERNIÈRE OBSERVATION	DÉTERMINANTE POUR LA CRÉATION DE ZNIEFF	NIVEAU D'ENJEU TERRITORIAL
03/03/2015	OUI	● TRÈS FORT
28/05/2019	OUI	● MOYEN
17/08/2019	OUI	● TRÈS FORT
14/10/2019	OUI	● FAIBLE
03/09/2019	OUI	● TRÈS FORT
30/08/2018	NON	● FAIBLE
21/04/2022	OUI	● TRÈS FORT
03/03/2015	OUI	● MOYEN
26/06/2018	OUI	● TRÈS FORT
13/12/2019	OUI	● FORT
02/07/2020	NON	● MOYEN
23/04/2019	OUI	● FORT
21/04/2022	OUI	● TRÈS FORT
2017	NON	● FAIBLE
20/06/2018	OUI	● MOYEN
2017	OUI	● TRÈS FORT
2017	OUI	● TRÈS FORT
06/06/2013	OUI	● MOYEN
15/08/2012	OUI	● FAIBLE
2022	OUI	● MOYEN
2016	OUI	● TRÈS FORT
11/04/2021	OUI	● TRÈS FORT

\* Système d'Information Graphique : outil informatique qui permet de représenter, d'analyser et de visualiser sous forme de cartes tout type d'informations.

## LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES, C'EST REPARTI !

En France, les prairies naturelles (c'est-à-dire celles qui n'ont jamais été labourées) et surfaces pastorales s'étendent sur près de 9,5 millions d'hectares et représentent des zones de grand intérêt écologique, économique et social. En Oisans, les surfaces en herbe (prairies et surfaces pastorales) occupent encore plus de 97 % de la surface agricole. Certaines de ces prairies, en particulier les prairies fleuries et humides, constituent des espaces dont l'intérêt environnemental est largement reconnu. Sur ces milieux fragiles, la Communauté de communes de l'Oisans s'investit dans la mise en œuvre de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) liées à la préservation des prairies et au maintien de l'élevage.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Une Mesure Agro-Environnementale et Climatique, communément appelée MAEC, est un contrat agricole engagé volontairement par un agriculteur, dans le but de favoriser la biodiversité sur ses parcelles agricoles.

Les sites Natura 2000 du secteur Oisans, Matheysine, Briançonnais regroupent de prairies dites « d'intérêt communautaire », milieux naturels rares ou menacés à l'échelle du continent européen que l'on cherche à préserver dans le cadre de Natura 2000. Pour ce faire, des MAEC ont été proposées aux agriculteurs entretenant ces milieux prairiaux remarquables afin d'valoriser les pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement.

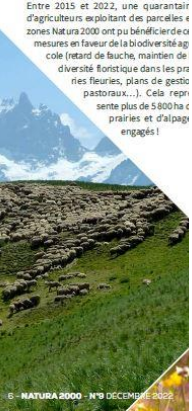
#### DE NOUVELLES MAEC EN PRÉPARATION...

Les territoires de l'Oisans, de la Matheysine et du Trièves sont inclus dans un périmètre « grand Sud Isère » qui bénéficiera d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC). Le territoire du Briançonnais est quant à lui inclus dans un PAEC « Ecrins ». Cela signifie que les agriculteurs de ces territoires pourront, à partir de 2023, de nouveau bénéficier de MAEC sur leurs parcelles !

#### ... AFIN DE PRÉSERVER LES MILIEUX REMARQUABLES ET LA BIODIVERSITÉ QU'ILS HÉBERGENT :

6 contrats agricoles pourront être mobilisés sur les sites Natura 2000 en Isère :

- MAEC « prairies fleuries ».



6 - NATURA 2000 - N°9 DÉCEMBRE 2022

## LES PRAIRIES FLEURIES, VÉRITABLES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ AUX MULTIPLES BIENFAITS

Une prairie fleurie est une prairie naturelle, c'est-à-dire non semée, présentant une diversité et une densité de fleurs importantes. Ces prairies participent directement au stock bourgier des exploitations en étant fauchées ou pâturées pour nourrir le bétail. Présentes en plaine, sur les versants et les sommets, elles regroupent une grande diversité de milieux : prairies fleuries du Col d'Ornon, coteaux steppeiques et pelouses sèches de la Romanche, prairies humides de la plaine du Bourg d'Oisans, alpages des plateaux d'Emparis et du Taillefer.

#### Les prairies fleuries, la clef pour la production d'un fourrage de qualité

La plupart des parcelles sont pâturées et fauchées pour l'alimentation du bétail (brebis, chèvres, vaches, chevaux...). La grande quantité de fleurs qu'elles hébergent procure au fourrage issu de ces prairies une très grande qualité à la fois gustative et nutritionnelle pour les animaux : chacune des plantes présente dans la prairie apporte un élément essentiel dans leur alimentation.

#### Prairies naturelles et changements climatiques

Les prairies fleuries sont de véritables puits à carbone (elles captent plus de carbone qu'elles n'en restituent), et occupent donc une place importante dans la lutte contre le changement climatique. De plus, par la diversité de leur végétation, les prairies fleuries sont plus résilientes aux changements climatiques. En effet, compte-tenu de la grande diversité de plantes présentes, toutes ne sont pas au même stade de développement au même moment : la qualité de certaines espèces diminue pendant que d'autres espèces sont au pic de leur valeur fourragère. Cela assure aux prairies fleuries une production fourragère subissant peu de variations, même durant les années les plus difficiles (particulièrement en sécheresses ou en fortes pluies).

La biodiversité des prairies naturelles de l'Oisans est exceptionnelle : dans de nombreuses prairies, il est possible de dénombrer de 30 à 50 espèces végétales différentes. Outre les fleurs, de nombreux oiseaux, insectes, reptiles, batraciens et petits mammifères y élisent domicile ou s'en servent comme garde-manger.

#### Une végétation en constante évolution...

Pour éviter son évolution naturelle vers un boisement, une prairie a besoin d'être entretenue. La gestion passe par un pâturage et/ou par la fauche. Ce sont les pratiques agricoles mises en place par les agriculteurs qui les exploitent, couplées au climat montagnard, qui conduisent à créer et maintenir une biodiversité élevée dans nos prairies et alpages.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

► Une prairie naturelle absorbe environ une tonne de CO2 par hectare et par an.

► On parle d'une prairie riche en espèces lorsque, au premier coup d'œil, on peut apercevoir au moins 15 espèces différentes.

► Une prairie est riche en plantes, plus la chaîne alimentaire est diversifiée et préservée !



NATURA 2000 - N°9 DÉCEMBRE 2022 - 7



OISANS MATHEYSINE BRIANÇONNAIS

# Natura 2000

LETTRE D'INFORMATION N°9 - DÉCEMBRE 2022



NATURA 2000 - N°9 DÉCEMBRE 2022

- P. 2 ► PETIT RAPPEL : QU'EST-CE QUE NATURA 2000 ?
- P. 4 ► MISE A JOUR DU DOCOB DU SITE NATURA 2000 DU COL D'ORNON, VOLET « DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE »
- P. 6 ► LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES, C'EST REPARTI !
- P. 7 ► LES PRAIRIES FLEURIES VÉRITABLES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ
- P. 8 ► UNE ÉTUDE DE LA FRÉQUENTATION MENÉE SUR LES PLATEAUX DES LACS DU TAILLEFER ET D'EMPARIS
- P. 10 ► MISE EN PLACE DE SUMMS NATURALISTES SUR LE SITE DU TAILLEFER
- P. 12 ► ACTUALITÉS





# 4. Perspectives 2023

# Point d'actualités

## ► Loi 3DS :

- **transfert aux Régions de la compétence de gestion des sites Natura 2000** exclusivement terrestres, en cohérence avec leur rôle de chef de file en matière de biodiversité et d'aménagement du territoire (en lieu et place des Préfets de département)
- transfert effectif **depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023**
- **avenir de Natura 2000 reste flou...**
- courrier Préfet de Région (19/01/2023)



# Programme d'activités 2023

## ► Agriculture :

- Animation du **nouveau PAEC 2023**
  - rédaction des notices, paramétrages, notifications
  - informations et communication auprès des bénéficiaires (réunions d'informations prévues en février/mars)
  - réalisation des diagnostics d'exploitation et plans de gestion
  - accompagnement à la contractualisation
  - avril 2023 – 15 mai 2023 : déclarations PAC (avec nouvelles MAEC)
- Suivi du **Bunias d'Orient** (Gentiana, Chambre d'Agriculture, CD38) : affinage des connaissances (foyers déjà présents), veille sur l'émergence de nouveaux foyers, contacts et communication auprès des agriculteurs concernés

## ➤ **Contrats Natura 2000 :**

- Nouvelle programmation 2023 – 2027 : **calendrier et procédure à préciser** pour le dépôt des dossiers (cf Région)
- Objectif : faire aboutir les projets de contrats forestiers **dès que possible**

## ➤ **Mise à jour du DOCOB :**

- **organisation de groupes de travail** (« milieux forestiers », « milieux ouverts et agricoles », « milieux humides et cours d'eau »...)
  - état des connaissances sur le site
  - échanges sur les objectifs et mesures de gestion du DOCOB
- **rédaction** du nouveau DOCOB

## ➤ **Zones humides : stage M1**





➤ **Sensibilisation / communication :**

- Edition de la **lettre d'informations** Natura 2000 (année 2023)
- Mise à jour du **site internet**
- Produire des « **porter à connaissances** » à la demande
- Rédiger des notes techniques dans le cadre des **évaluations d'incidence**

# Budget prévisionnel 2023 – animation (4 sites)

Dépenses 2023	Montant TTC
<b>Prestations de service</b> (Maquettage et impression de la lettre d'information / Volet forestier : appui technique animation Natura2000)	<b>4 670 €</b>
<b>Dépenses de rémunération</b> <b>+ Frais de déplacement</b> (5% des dépenses de rémunération) <b>+ Coûts indirects</b> (15% des dépenses de rémunération)	<b>57 130 €</b>
<b>TOTAL DU PROJET</b>	<b>61 800 €</b>

Recettes 2023 (aides des financeurs)	Montant
<b>État</b>	<b>30 900 €</b>
<b>UE (FEADER)</b>	<b>30 900 €</b>
<b>TOTAL DU PROJET</b>	<b>61 800 €</b>





**Merci pour votre attention**